



A.J. Auxerre Marathon Athlétisme

Venez pratiquer toutes les disciplines de la course à pied
COURSE SUR ROUTE - PISTE - CROSS - TRAIL- MARCHÉ
NORDIQUE
Loisirs - Compétitions



ADHÉSION 2017 - 2018

www.ajamarathon.fr contact@ajamarathon.fr



Validité des licences : du 01 septembre 2017 au 31 août 2018
Vous choisissez librement la licence qui vous convient

Licence FFA « Athlé Compétition » :

À partir de Sénior (1995 et avant) : 90 €

Cadet à Espoir (1996 à 2002) et athlètes de l'AJA Triathlon : 70 €

Pour ceux qui souhaitent participer à toutes les compétitions officielles FFA (championnats FFA au niveau international, national, régional et départemental), de courses sur route, trails, courses nature, réunion sur piste et marche nordique. Un certificat médical est obligatoire pour cette licence.

Licence FFA « Athlé Running » / Loisirs :

À partir de sénior (1995 et avant) : 65 €

Elle s'adresse à celles et ceux qui souhaitent pratiquer la course à pied et la marche nordique en compétition non officielle. Un certificat médical est obligatoire pour cette licence.

Licence FFA Jeunes :

Benjamin 2005/2006, Minime 2003/2004 : 55 €

Cette licence permet de prendre part à toutes les compétitions « jeunes ». Un certificat médical est obligatoire pour cette licence.

Licence FFA « Encadrement » : 60 €

Cette licence permet à ceux qui souhaitent s'associer aux activités des clubs : dirigeant, entraîneur et officiel. Un certificat médical n'est pas obligatoire pour cette licence.

Possibilité de régler par CB, sur:

<https://www.helloasso.com/associations/aja-marathon/adhesions/aja-marathon-renouvellement-2017-2018>

(uniquement pour les renouvellements de licence)

Possibilité de régler la licence en 3 fois par chèques, et en coupons Sports ANCV

Le **PRIX** de l'ADHÉSION comprend:

- la licence, l'assurance
- le débardeur du club pour les nouvelles adhésions. Taille : (ni repris, ni échangé)
- des plans d'entraînement collectifs et personnalisés
- des séances d'entraînement régulières et encadrées
- l'accès à la boutique du club
- le prêt de bâtons de marche nordique à titre d'essai
- Participation en tant que bénévole sur au moins une course du club

PIÈCES à FOURNIR lors de votre NOUVELLE ADHÉSION

- Photocopie d'une pièce d'identité
- Un chèque du montant de votre licence, à l'ordre de l'A.J. Auxerre Marathon Athlétisme
- Le formulaire de demande d'adhésion intégralement renseigné (**voir au dos**)
- Un certificat médical **daté de moins de 3 mois** au moment de votre demande d'adhésion

Ce certificat doit comporter les mentions suivantes (en application des articles L. 231-2 et L. 231-3 du Code du Sport)

Je soussigné, Docteur : Demeurant à :

Certifie avoir examiné ce jour M. / Mme / Melle :

Né(e) le : ___ / ___ / ___ Demeurant à :

Et n'avoir pas constaté, à ce jour, **de contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition.**

Signature et cachet du médecin

Fait à, le : ___ / ___ / ___

Votre demande d'adhésion complète devra être remise ou adressée à :
AJ Auxerre Marathon Athlétisme - 83 avenue YVER - 89000 Auxerre

FORMULAIRE : DEMANDE D'ADHÉSION 2017-2018

Remplir en Lettres Capitales et cocher les cases

Nom : _____ Prénom : _____

Renouvellement : Nouvelle adhésion : Mutation :

N° de Licence (si renouvellement ou mutation) |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Renouvellement : à remplir seulement si changement

Sexe : F M Date de naissance : ___ / ___ / _____ Nationalité | _____ |

Étrangers : Pour les étrangers, joindre à ce formulaire les documents spécifiques (s'adresser au club).
Le soussigné déclare expressément ne pas être licencié dans la fédération étrangère du pays d'origine pour la saison en cours.

Adresse complète : | _____ |

| _____ |

Code Postal : | _____ | Ville : | _____ |

Adresse Email obligatoire * : | _____ |

* L'adresse email est obligatoire pour recevoir la nouvelle licence dématérialisée

Téléphone : | _____ |

TYPE de LICENCE CHOISIE

Licence ATHLÉ Compétition Licence ATHLÉ Running Licence partenariat AJA triathlon
Licence Encadrement Licence Jeunes

COURSE SUR LAQUELLE JE SERAI BÉNÉVOLE (en priorité)

10km de l'AJA Odyssea Cross de l'YR
Cross de Noël Corrida d'Auxerre Championnat de Cross

Certificat médical (Articles L 231-2 et L 231-3 du Code du Sport)

Date du Certificat : ___ / ___ / _____

Pour les Licences Compétition, Running et Jeunes, le soussigné certifie avoir produit un **certificat médical attestant l'absence de contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition** datant de **moins de 3 mois** à la date de prise de la Licence

Assurances (Articles L 321-1, L 321-4, L 321-5, L321-6 du Code du Sport)

Le prix de l'adhésion comprend une assurance Individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'Athlétisme, au prix de : 0,67 euro TTC.

J'accepte l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée

Date : ___ / ___ / _____

Signature :

Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposée ci-dessus.

AU MOMENT OÙ VOUS RECEVREZ VOTRE LICENCE, une notice d'information précisera les options complémentaires qui peuvent être souscrites par l'intermédiaire de GRAS SAVOYE

Signature du Licencié

(Des parents ou représentant légal si le licencié est mineur)

Date

|_|_| / |_|_| / |_|_|

Signature du Président du Club

Loi « Informatique et libertés » (Loi du 6 janvier 1978)

Le soussigné dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations portées sur sa fiche individuelle. Ces informations sont destinées à la FFA et peuvent être cédées à des partenaires commerciaux. De plus, tout adhérent de la FFA accepte expressément la publication de ses données nominatives (nom, prénom, n° de licence, date de naissance) dans les résultats des compétitions auxquelles il a participé. Il accepte que cette publication soit reproduite sur le site internet de la FFA et le site internet de l'AJA Marathon.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre : (l'absence de réponse vaut acceptation)

Réserve : Le bureau de l'AJA Marathon se donne le droit de refuser ou d'exclure une candidature ou un adhérent en cas de force majeure, concernant le non respect des mesures de sécurité ou le non paiement d'une facture due au club